



ACTION CITOYENNE

Du 22 novembre 2009

Nettoyage des rives
du lac de St Cassien



Une bien triste réalité...

BILAN ET PROPOSITIONS



CRÉDIT PHOTOS : IRÈNE GEAY

L'organisation citoyenne du nettoyage des rives du lac
a eu lieu le dimanche 22 novembre 2009,
en voici les grandes lignes : bilan de cette journée d'action.

- 1- Contacts, communication
- 2- Organisation des points de collecte
- 3- Déroulement de la journée
- 4- Bilan de l'action
- 5- Propositions à destination de la Communauté des Communes

1- Contacts, communication

Lors d'une simple promenade autour du lac, alors que le niveau d'eau est très bas, nous découvrons de nombreux déchets plastiques, verres, métal etc... Je me dis que cela n'est pas normal et qu'il faut faire quelque chose pour que cette belle nature ne soit pas souillée par nos déchets. J'en parle autour de moi et à l'heure du Grenelle de l'environnement, alors que le monde ne parle que des désastres provoqués par l'activité humaine, les réactions sont unanimes : nous devons agir, alerter, informer et éduquer.

Encouragée par toutes ces réactions et après réflexion, je décide d'organiser avec l'aide de Caroline Onofri, une action citoyenne dont le but est d'alerter les pouvoirs publics et de proposer des solutions afin de sensibiliser les citoyens au problème des déchets (décharges sauvages, tri sélectif...).

Nous avons donc contacté les élus de Callian, de Montauroux et de Tanneron (directement concernés par le lac de St Cassien), ainsi que les associations cantonales et les citoyens. Ayant reçu l'aval de Monsieur le Président de la Communauté des Communes pour mettre en place une journée de nettoyage des rives du lac, nous nous sommes lancées dans l'aventure.

2- Organisation des points de collecte

Nous avons établi un plan d'intervention comportant 3 points de collectes autour du lac :

- Fondurane et sa réserve naturelle jusqu'au « Rocher de l'Américain »
- Le pont du « Pré Claou »
- Le restaurant « Chez Pierre » jusqu'aux « Arbousiers »

Chaque point de collecte signalé par des fanions a permis l'accueil des bénévoles tout au long de la journée. Un guide était sur place avec le matériel nécessaire au ramassage, gants, sacs-poubelles, seaux, de l'eau à disposition pour se laver les mains et boire, fournis généreusement par les communes et l'office du tourisme de Fayence. Sur place une information sur le tri sélectif a été dispensée ainsi que des consignes de sécurité à destination des bénévoles. Une trousse de secours était à disposition. De plus, toute une logistique a été mise en place pour assurer le tri des déchets et leur transport vers les points d'apports volontaires ainsi que le camion de la municipalité de Callian pour la déchetterie.

3- Déroulement de la journée

Nous avons prévu un rassemblement à Fondurane dans un premier temps. Les bénévoles devaient ensuite, selon leur nombre, être répartis aux autres points de collecte. Il s'est avéré que Fondurane a mobilisé la majorité des bénévoles grâce à sa fonction de réserve naturelle. Du côté de « Chez Pierre » seulement 10 personnes ont effectué courageusement le ramassage jusqu'aux Arbousiers ». La collecte s'est poursuivie toute la journée et les bénévoles ont joué le jeu en apportant les déchets aux points d'apport volontaires à tour de rôle. Grâce à l'aide précieuse du camion communal, beaucoup d'objets encombrants ont pu être extraits du lac, rendant ainsi à la nature un peu de sa virginité.

Je remercie les élus pour leur soutien et leur participation qui nous a permis de réussir notre action dans une bonne entente et réelle efficacité.

4- Bilan

Cette journée a permis de retirer de la nature un nombre impressionnant de déchets mais nous sommes loin d'avoir parcouru l'ensemble des rives polluées.

La partie « tanneronnaise » n'a pas été traitée, au Pré Claou seulement 500m environ ont été parcourus. Sur Fondurane et jusqu'au Rocher de l'Américain, toute la surface prévue a été nettoyée et c'est ici une grande satisfaction pour les amoureux et défenseurs de la nature que de ne plus voir ces déchets perturber la flore et la faune. Nous remercions tous les acteurs de cette journée et notamment Pascal Tartary qui a participé activement toute la journée ainsi que les élus qui sont venus donner leur aide et soutien.

Voici les quantités que nous avons ramassées lors de cette action :

- 760 litres d'emballages plastiques et recyclables
- 930 litres de verres recyclables
- 11 000 litres d'ordures ménagères
- 1 camion entier de ferrailles (500kg) et de pneus.

Cette action a été bénéfique pour la nature et donc pour l'environnement. L'affluence des nombreux touristes et autochtones durant l'été (500 000 personnes) et la présence toute l'année de nombreux pêcheurs (3000 licences/an vendues chez Pierre) est responsable du désastre auquel nous avons été témoins. Si rien n'est fait pour empêcher les usagers du lac de jeter leurs déchets dans la nature, dans quel état laisserons-nous cet environnement à nos enfants ?

Les mesures prises par les élus (2 gardes à cheval, prévention auprès des sociétés de pêche), semblent bien insuffisantes vu le territoire à surveiller et les dégâts constatés. Tous les acteurs de cette journée et bien d'autres, pensent que nous devons agir, que des mesures concrètes doivent être mises en place pour que la situation change. La Communauté des Communes se mobilisera-t-elle pour engager de réels efforts sur le terrain ?

5- Propositions à destination de la Communauté des Communes

- Réactions des citoyens sur place :

Nous faisons part ici et sans aucune modification, des réactions à chaud de bénévoles venus aider pour cette journée de nettoyage :

D'un pêcheur habitué au lieu depuis de nombreuses années : « Il faudrait interdire la pêche de nuit de mars à fin août et faire respecter la réglementation de façon plus rigoureuse. »

Pascal Tartary propose la création d'une « amicale des amis de Fondurane » afin de protéger le site toute l'année.

« Le fait que la déchetterie n'accepte pas les gravats est anormale. Devoir payer pour déposer ses déchets n'incite pas les gens à recycler. »

Les « Poun's en herbe », centre équestre :

« Il faudrait mettre plus de poubelles autour du lac et avoir un point de tri sélectif. »

« Y'a encore du boulot !! Il faudrait plus de panneaux demandant aux promeneurs, pêcheurs, chasseurs, de rapporter leurs déchets chez eux. »

« La nature est si belle, les humains, avec dédain la souillent et ça me fait pleurer. Merci à tous les participants et ça me fait sourire. »

« Le lac de St Cassien regorge de sites magnifiques et encore sauvages, à nous de les protéger et à chacun de les respecter. Nous profitons régulièrement des nombreux sentiers à cheval et chaque fois nous rencontrons de tristes surprises et des décharges sauvages. Quand vous voulez pour renouveler ce genre d'action !. »

Responsable du centre équestre.

« Pourquoi ne pas envisager cette action en commun avec le forum cantonal des associations ? »

« Ok pour une action massive et populaire sur la région de Fayence et Estérel. Pensez à bien informer par E-mail. »

« Très bonne journée. À continuer vu tous les déchets. Bonne ambiance. »

« Les chasseurs, les pêcheurs, les cavaliers ne devraient avoir leurs cartes que contre une journée de nettoyage par an ! C'est quand même bon de se sentir utiles. »

« Bravo pour l'initiative. À renouveler encore et encore ! »

« Très bonne initiative ! À renouveler aussi souvent que possible. Je suis partante. »

« À quand une police « verte » !? Initiative à reprogrammer. »

« Claire et Michel remercient vivement, énormément, Patricia et Caroline pour nous avoir rassemblés en ce dimanche à Fondurane pour un après-midi convivial et citoyen. »

Propositions concrètes :

PRÉVENTION – SENSIBILISATION – REPRESSION

1 - Déléguer **des équipes sur le terrain durant les 2 mois d'été** à la rencontre des usagers du lac pour faire de la prévention active. Cela pourrait se concrétiser par l'embauche en CAE (contrats aidés par l'état) de jeunes qui sensibiliseraient les touristes et pêcheurs. Ces « guides verts » pourraient aussi aider à la surveillance des feux de forêts. L'intercommunalité permettrait de faire face à la dépense. (Par exemple de 14h à 18h). Ces jeunes sillonnaient tous les points sensibles chaque jour à tour de rôle. Leur formation (« briefing ») pourrait être prise en charge par une association de protection de l'environnement...

2 - **Mettre en place des panneaux** durant l'été sur les parkings à l'entrée des sites les plus fréquentés avec un message clair sur la protection de l'environnement, **un rappel de la loi** (article R 632-1 du code pénal) et une incitation à rapporter ces déchets dans les poubelles prévues à cet effet. La création d'un dépliant à distribuer pour les visiteurs par le camion d'information intercommunal.

3 - **Les gardes à cheval doivent être habilités à verbaliser** toute l'année, la loi le permet pour tout déchet jeté dans la nature et sur la voie publique. (Article R 632-1 du code pénal).

4 - Conscient des difficultés financières des communes, nous avons pensé à une stratégie qui permettrait de dégager des fonds pour financer les mesures précitées :

La communauté des communes pourrait par exemple lancer un « **concours intercommunal du tri sélectif** » durant 1 an afin d'inciter les citoyens, les collectivités publiques et les entreprises à trier d'avantages leurs déchets. Le coût des ordures ménagères pris en charge par les communes serait alors diminué. **Les fonds économisés pourraient être mis au service d'une campagne de prévention et de sensibilisation sur tous les sites touristiques en zone naturelle.** La commune gagnante aurait par exemple l'avantage d'être mis en avant comme « commune propre » ou « commune verte »...

Nous transmettons ce bilan au président de la communauté des communes ainsi qu'aux élus des 8 communes du canton, aux associations qui ont participé à cette action et à Sylvie Raffin-Callot, Chargée de mission Natura 2000 du SIVU.

En conclusion :

Des solutions pour améliorer le comportement des citoyens vis-à-vis des déchets existent. La communauté des communes peut en prendre note et choisir celle qui sera la plus adaptée à notre environnement. Éduquer, sensibiliser et réprimer si nécessaire, encourager le civisme c'est l'enjeu qu'elle doit se fixer selon nous pour maintenir notre cadre de vie aussi propre que possible.

Nous sommes prêts en tant que citoyens ou associations, à nous investir pour aider les communes à fixer et faire respecter des objectifs conformes au Grenelle de l'environnement dans notre canton.

Patricia Tozzi
Caroline Onofri

Contact : p.schmitzer@wanadoo.fr
Tél. 06 80 33 76 75

ANNEXE :

Ce que la loi nous dit sur la répression pénale des dépôts sauvages :

Article R 632-1 du code pénal :

« Est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de deuxième classe, le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. »

Cette infraction concerne le promeneur qui néglige de placer ses déchets dans les poubelles prévues à cet effet, ou, en l'absence de poubelles, laisse sur place divers débris. Disposition de l'article L 351-9 (alinéa b) du code forestier, livre III.

6 - Les actions de l'ADEME, « Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie » :

Campagne européenne de sensibilisation au problème des déchets

« RÉDUISONS NOS DÉCHETS, Ça DÉBORDE »

« La gestion des déchets en France ne se démarque pas particulièrement de celles des autres pays développés. Avec environ 30 % de déchets ménagers orientés vers le recyclage matière ou organique, la France se situe "en queue du peloton de tête", des pays européens. Parmi les pays plus performants en termes de recyclage, on trouve notamment les Pays Bas, l'Allemagne, la Belgique, l'Autriche, la Suède... Parmi les objectifs de la politique "déchets" de la France figure l'augmentation du taux de recyclage. »

*« En Pays de Fayence, la production d'ordures ménagères s'élève à 490 kg/hab./An. À titre de comparaison, c'est 1,4 fois plus que la moyenne nationale de 360kg/hab./An. La tendance de la production cantonale est croissante, malgré un léger fléchissement en 2006. Depuis 2004, plus de 15 000 t de déchets ont été traités annuellement. La population touristique et saisonnière est sans doute à l'origine d'une **surproduction importante de déchets que le territoire doit gérer sur des périodes courtes et en mobilisant des moyens importants**. Une énorme marge de progrès semble donc encore à réaliser en matière de réduction de déchets à la source. »*

« Qu'est-ce que la redevance incitative ?

Les communes ou leurs groupements sont tenus d'assurer la collecte et l'élimination des déchets ménagers, ainsi que celle des déchets non ménagers qui peuvent être collectés et traités sans sujétions techniques particulières.

Suite au Grenelle Environnement, le mode de financement de ce service devra inclure une part incitative dans un délai de cinq ans. L'instauration d'une tarification incitative permet en effet l'application du principe **pollueur-payeur** aux usagers du service. Elle doit intégrer le niveau de production de déchets pour facturer l'usager. Les comportements plus ou moins vertueux de ce dernier vont influencer sur sa facture. L'usager est encouragé à modifier ses comportements vers :

- Une augmentation du tri (pour recyclage) ;
- Une diminution des quantités de déchets résiduels et du gisement global (pour une prévention des déchets) ;
- Une optimisation des services (pour une maîtrise des coûts).

Deux dispositifs pour une approche territoriale :

Les plans départementaux et programmes locaux de prévention & le Contrat d'Objectif Territorial

L'ADEME propose des partenariats aux collectivités locales, d'une durée de 3 à 5 ans, dont l'objectif est, à l'échelle d'un territoire, soit de soit de planifier et mettre en œuvre un

programme pour la prévention des déchets soit d'impulser une gestion globale des déchets de toutes origines.

Ces dispositifs consistent à :

- Fédérer les acteurs publics et privés,
- Structurer la concertation et le débat
- Définir, mettre en œuvre et évaluer un programme d'actions.

Dans ce cadre, l'ADEME fournit des moyens de formation, soutient la mise en œuvre du plan et du programme ou l'emploi de chargés de mission, anime leur réseau en plus d'un accompagnement local exercé par les délégations régionales.

Retrouvez toutes les informations concernant l'offre ADEME aux collectivités ainsi que toutes les mises à jour, sur : **www.ademe.fr rubrique offre ADEME, sous rubrique collectivités.**

VÉOLIA : « **Plus je trie, moins je paye** » *Photothèque VEOLIA - Alexis Duclos*

« La volonté est de replacer l'habitant au cœur du service et de le responsabiliser sur la quantité de déchets qu'il produit, comme pour sa consommation d'eau ou d'électricité », annonce Jean-Christophe Delalande, responsable des collectivités au sein de la direction marketing France de Veolia Propreté.

De quoi s'agit-il ? Le principe est aussi simple que vertueux. □ « L'habitant est facturé pour l'enlèvement des déchets ménagers selon un barème, qui est le nombre de levées ou le poids de son bac. L'usage du service est comptabilisé au moyen d'une puce électronique placée sur le bac. On peut aussi utiliser un badge d'accès si la personne se rend à un point d'apport volontaire ou dans une déchèterie, etc. » explique Jean-Christophe Delalande.

La "nouvelle" facture comporte une partie fixe (l'accès général au service) et une partie variable (les levées, par exemple). Les habitants sont ainsi acteurs de leur facture : ils peuvent la réduire en triant plus, en achetant des produits à emballage réduit, en favorisant le réemploi ou le compostage individuel. □ C'est un contrat gagnant-gagnant, qui implique un dispositif compris et adopté par tous.



Exemple : COMUNE D'ERAGNY : Sur le site de la ville cette commune a mis en place une information à destination des internautes de sa commune :

« *Propreté : Collecte et tri sélectif*

Toutes les informations pratiques pour bien trier !

Vous vous posez des questions sur le tri des différents déchets, sur les jours de collecte des encombrants ou encore sur les initiatives écologiques, toutes les informations nécessaires sont ici... »

